

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 1 (2009)
Heft: 2: La protection de l'adulte : impact du nouveau droit sur le quotidien des EMS

Artikel: Francis Kneuss, président de l'ANEMPA : mission accomplie!
Autor: Nicole, Anne-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mission accomplie !

A près de 64 ans, Francis Kneuss s'apprête à quitter le fauteuil de président de l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (ANEMPA), qu'il a occupé durant 16 ans. Il part l'esprit serein, satisfait du climat de confiance et de la solidarité qui règne au sein de l'association. Et assurément satisfait aussi du travail accompli.

Anne-Marie Nicole

La présidence de Francis Kneuss a coïncidé, d'une part avec une professionnalisation et un renforcement des structures de l'ANEMPA, d'autre part avec le projet majeur de réorganisation sanitaire du canton – hôpital cantonal sur sept sites, regroupement des centres de soins à domicile (NOMAD), création du centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), élaboration d'une convention collective de travail...

De cette vaste opération de centralisation des structures sanitaires cantonales, les établissements médico-sociaux neuchâtelois s'en sont sortis relativement indemnes: l'ANEMPA, partie prenante de ce projet neuchâtelois et interlocuteur de l'Etat, a su préserver l'indépendance, la personnalité et l'atout de proximité de ses membres. Mais Francis Kneuss n'en fait pas une réussite personnelle: «L'ANEMPA est une association de collègues au service d'autres collègues. Une association ne repose ni sur un secrétaire général, ni sur un président. C'est une démarche collective, participative.» C'est donc plutôt une capacité de rassembleur, un esprit consensuel, une volonté d'agir, une culture du respect, et peut-être encore sa connaissance du terrain qu'il faut lui reconnaître, des qualités qu'il a acquises tout au long d'un parcours professionnel peu conventionnel.

Après un apprentissage de mécanicien automobile – métier qu'il ne pratiquera jamais – il devient maître de sport dans différentes écoles publiques du canton de Neuchâtel, puis éducateur spécialisé dans un établissement pour jeunes filles délinquantes. Il dirigera ensuite un centre pour personnes handicapées physiques, puis une institution pour adultes handicapés mentaux. En 1998, il est appelé pour assurer un intérim de six mois à la direction de la Résidence, un établissement médico-social pour personnes âgées, au cœur de la ville du Locle. Un poste qu'il occupe toujours aujourd'hui, onze ans plus tard. «J'ai eu la chance de faire des virages tous les 8-10 ans. C'est un bon rythme. Ce n'est pas pesant et on acquiert une expérience profitable.» Mais surtout, il a eu à chaque fois le privilège de participer à la conception d'un projet, à la constitution d'une équipe ou encore à la mise en place de nouvelles pratiques.



Le président sortant est fier de pouvoir remettre à son successeur les clés d'une association dans laquelle les 23 membres ont réussi à conserver leur autonomie et leur spécificité, tout en œuvrant pour l'intérêt général. Les conditions devraient être ainsi réunies pour aborder les grands chantiers à venir, notamment le financement des soins, en collaboration avec Santéuisse et les représentants de l'ANIPPA (Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées), ou encore les réflexions autour de la prise en charge des personnes âgées souffrant de démences.

Francis Kneuss restera encore une année à la direction de la Résidence, avant de prendre une retraite, méritée certainement, tranquille sans doute pas. Il va se plonger, certes à un autre rythme, dans des activités sociales et bénévoles, passer du temps en famille, et combler sa «carence de vie méditative.»